



7 heures

# PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

## SALARIES ET AGENTS



### Compétences visées



Cette formation a pour finalité de permettre aux apprenants de comprendre l'importance de la gestion des risques Psychosociaux (RPS)



Demande de devis

### Objectifs (être capable)



- Définir les risques psychosociaux (RPS) et leurs conséquences individuelles et collectives
- Repérer les facteurs de RPS au travail
- Connaître les grands principes de prévention des RPS au travail

#### Théorie



MATIN

#### Pratique



APRES-MIDI

#### Introduction

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- La prévention, définition et notions de base (les facteurs GOLLAC)
- Définition des risques psychosociaux (RPS) et notions de base
- Le cadre juridique de la prévention des RPS

#### Les interlocuteurs en matière de prévention des RPS

- Rôle de l'employeur et du CSE
- Le référent harcèlement sexuel et agissement sexistes

#### Les différentes étapes d'une démarche de prévention

- Prédiagnostic
- Constitution d'un groupe de projet
- Diagnostic approfondi
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action
- Suivi de la démarche et des indicateurs

#### Les outils de dépistage des RPS

- Les indicateurs
- L'observation de situation de travail

#### L'intégration des RPS dans le document unique

- Les RPS et le document unique
- La mise en œuvre de la démarche

#### La prévention des RPS

- Les différents niveaux de prévention
- La prise en charge des collaborateurs en souffrance

#### Le manager et la prévention des RPS

- La place des managers dans la prévention des RPS
- Les signaux d'alerte

#### La prévention des RPS dans la conduite du changement

#### 9 conseils pour agir au quotidien

#### Autres informations utiles

#### Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

#### En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

#### Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

#### Prérequis

Aucun

#### Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques Psychosociaux

#### Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

#### Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

#### Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

#### Document pédagogique

Remise d'un livret "Prévention des risques psychosociaux" à chaque apprenant

#### Attribution finale

Certificat de réalisation

#### Textes applicables

Code du Travail - Article L4121-1  
Loi n° 2010-241 du 9 mars 2010  
Accord National Interprofessionnel (ANI) sur le stress au travail (2008)



Personne en situation de handicap  
Contactez notre référent



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation

Maintien des connaissances  
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois

02 41 30 65 15

info@prev-one.fr

www.prev-one.fr